

MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Aux contribuables de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée qu'à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 17 février 2020 à 19 h, à la salle communautaire de Chertsey au 333, avenue de l'Amitié, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉSIGNATION : Lot 3 901 653 (rue des Butors)

NATURES ET EFFETS : Demande concernant la subdivision potentielle d'un terrain dans le but de permettre que l'un des terrains, suite à la subdivision, ait un frontage de 30,33 mètres plutôt que 50 mètres et permettre que l'un des terrains, suite à la subdivision, ait une superficie de 2 914,5 mètres carrés plutôt que 3000 mètres carrés.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Chertsey, ce 31^e jour du mois de janvier 2020.

Monique Picard

Monique Picard
Directrice du Service du greffe par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Monique Picard, directrice du Service du greffe par intérim de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 31^e jour du mois de janvier 2020, entre 9 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31^e jour du mois de janvier 2020.

Monique Picard

Monique Picard
Directrice du Service du greffe par intérim